

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD OPTIMUM

FCP

Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS
FR0013291598 - AC EUR

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum, une performance supérieure au taux Eonia Capitalisé majoré de 4,00% pour la part AC EUR au travers d'une gestion flexible sur différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, devises...). L'objectif de volatilité annualisée, sur l'horizon de placement recommandé, est inférieur à 5%. Ces objectifs de performance et de volatilité peuvent ne pas être atteints dans certaines circonstances de marché.

Politique d'investissement : l'allocation entre les différentes classes d'actifs se veut flexible et vise à profiter des tendances haussières et baissières. Le FCP peut s'exposer, via des positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés) sur toutes zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous secteurs, toutes capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations), tous types de dettes (y compris les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes : « CoCos »), sur toutes qualités de crédit (y compris les titres à caractère spéculatif) et sur toutes devises (y compris des devises émergentes).

Les marges de manœuvre sont les suivantes (gestion en exposition) :

- exposition nette actions : [-50% ; + 50%] ;
- exposition nette obligations d'émetteurs privés : [-50% ; + 50%] dont : [-10% ; +10 %] en obligations convertibles contingentes (« CoCos ») ;
- exposition nette obligations d'Etat : [-100% ; + 100%] ;
- sensibilité taux : [-5 ; +8] ; - devises : [-100% ; + 100%] ;
- TCNs d'émetteurs publics ou privés : jusqu'à 100% de l'actif net ;
- OPCs de toutes classifications: maximum 10% de l'actif net. Le processus d'investissement comprend 3 étapes : 1) Identification et suivi des thèmes d'investissement présentant selon nos analyses économiques et fondamentales un potentiel de gain à moyen ou long-terme 2)

Implémentation des thèmes d'investissement via des titres vifs ou des dérivés identifiés comme étant les plus appropriés. Et ce via des paniers de valeurs ou des indices de marché : indices généraux, indices sectoriels, indices de « Risk Premia » (de type « value », « size », « qualité ») 3) Optimisation des points d'entrée et de sortie en s'appuyant sur des modèles propriétaires de détection et de suivi de tendance.

Le FCP peut utiliser des dérivés sur actions, taux, crédit et devises négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque actions, de taux, de crédit, de volatilité et de change.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

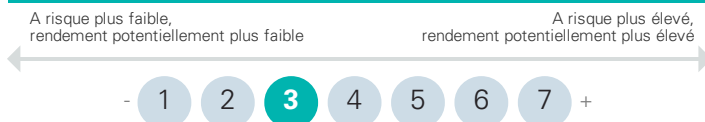
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

| J - 1 ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|--|--|--------------------------------------|-----------------------|
| Centralisation avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée aux marchés actions et obligations, au risque actions, taux, crédit, change et volatilité explique le classement de ce Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rends sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

| | |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée | 4% |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

| | |
|----------------|---------|
| Frais courants | 0,85% * |
|----------------|---------|

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

* Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées se fonde sur une estimation de frais du 1er exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées.

Date de création de l'OPC : 22/01/2018

Année de création de la part : 2018

Devise : EUR

Indicateur de référence :

Eonia Capitalisé + 4,00% exprimé en Euro

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Caceis Bank.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **20/02/2019**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.